

ADMINISTRATION

— ET —

REDACTION

67 Rue Mondor Tél.: 143

SAINT-HYACINTHE

EN AVANT!

Hebdomadaire de Combat Canadien-Français, Politique et Littéraire

ADMINISTRATION

— ET —

REDACTION

67 Rue Mondor Tél.: 143

SAINT-HYACINTHE

Directeur politique: DAMIEN BOUCHARD

SAINT-HYACINTHE, 17 MARS 1939

Directeur littéraire: CLAUDE-HENRI GRIGNON (Valdombre)

JEU DANGEREUX DE M. DUPLESSIS

Qu'est-ce que l'assurance-chômage? Brièvement, c'est une mesure pour assurer l'avenir des ouvriers du Canada contre le chômage forcé. Le gouvernement libéral d'Ottawa, soucieux de faire quelque chose pour les travailleurs, a voulu inscrire une loi semblable dans les statuts. Mais pour cela il était nécessaire que la Constitution fût amendée. Or les pères de la Confédération ont décrété que pour amender la Constitution, il faut le consentement de toutes les provinces du Dominion.

Le gouvernement libéral d'Ottawa, avant de procéder, a donc sollicité le consentement des provinces. Toutes ont consenti, sauf la Province de Québec et peut-être l'Alberta, où se poursuit l'expérience du Crédit Social et où les refus du gouvernement paraissent être conditionnés par l'obtention de prêts d'argent du pouvoir fédéral.

M. Maurice Duplessis, qui guide présentement les destinées de la province de Québec, s'est vanté à plusieurs reprises qu'il avait l'appui de l'erratique premier ministre de l'Ontario, mais ce n'était certainement pas pour soutenir son attitude sur l'assurance-chômage.

A la reprise de la session dans la province voisine, ces jours derniers, le discours du Trône a fait mention d'un projet de loi qui allait être présenté, pour permettre au gouvernement ontarien de prendre les arrangements nécessaires avec l'autorité fédérale, afin que celle-ci puisse adopter et mettre en vigueur une mesure d'assurance-chômage.

Le besoin de l'assurance-chômage a été "forcément démontré", lit-on dans ce même discours du Trône, et le gouvernement ontarien se déclare prêt à proposer une mesure qui aidera le pouvoir fédéral à réaliser son projet.

Il ressort de tout ce qui précède que si ce n'eût été de l'opposition de M. Duplessis et de son gouvernement, nous aurions eu l'assurance-chômage au Canada et les ouvriers du pays se verraient protégés avec leurs familles contre tout malheur futur résultant du manque d'emploi.

Le gouvernement Duplessis porte seul la responsabilité d'avoir fait échouer l'assurance-chômage, car il est certain que si toutes les provinces eussent donné leur consentement, l'Alberta aurait emboîté le pas comme les autres. Cette province a trop besoin d'Ottawa pour agir autrement.

Quel était cet amendement constitutionnel que l'on proposait? C'était simplement d'ajouter à la Section 91 de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord les mots "assurance-chômage". Il n'y avait là rien qui pût mettre en danger l'autonomie des provinces ou le status des Canadiens-français dans la Confédération.

M. Duplessis, lorsque la proposition lui fut soumise, la rejeta avec un grand geste théâtral, en déclarant qu'aussi longtemps qu'il aurait un souffle de vie, il défendrait l'autonomie provinciale et qu'il ne tolérerait jamais que l'on touchât à la Constitution.

Or ni la constitution ni l'autonomie provinciale n'étaient en danger et il faut chercher ailleurs pour trouver une explication à l'attitude de M. Duplessis. Etant donné que les prétextes invoqués par lui pour motiver son refus ne tenaient pas debout en regard de l'amendement proposé, on s'est étonné de cette attitude dans les autres provinces. Elle n'avait rien d'étonnant pour qui connaît l'extrême partisanerie politique de celui qui gouverne actuellement la Province de Québec.

Le gouvernement d'Ottawa est libéral et M. Duplessis est un conservateur qui a hérité toutes les vieilles haines de son parti. C'est là toute l'explication de son attitude. Depuis qu'il est devenu premier ministre, il a tout fait pour entraver l'action du gouvernement libéral de M. King et jamais on n'a été capable d'obtenir de lui la moindre parcelle de coopération. Toujours il a été l'homme difficile qui refuse de collaborer et qui va jusqu'à dénaturer le sens des demandes qu'on lui fait afin de pouvoir mieux les refuser.

Il a fait échouer l'assurance-chômage et il a cherché par tous les moyens à bloquer l'action de la Commission Rowell, qui avait pourtant été créée avec l'objet d'harmoniser les relations entre les gouvernements provinciaux et l'autorité fédérale.

Chaque fois que son gouvernement a reçu des millions d'Ottawa pour secourir les chômeurs, il a dépensé ces millions à gaver des partisans politiques, pendant que les chômeurs libéraux continuaient à crever de faim. Lorsqu'on a voulu lui faire des représentations à ce sujet, lorsque le gouvernement fé-

PLAISIRS D'HIVER



M. DUPLESSIS ACCULE AU PIED DU MUR

Le débat sur le budget a revêtu cette année une ampleur inaccoutumée. Le chef de l'opposition libérale a prononcé un vigoureux réquisitoire contre

déral a voulu s'assurer que les fonds de chômage seraient effectivement déboursés pour les fins auxquelles on les destinait, il a lancé le cri qu'on ne voulait pas coopérer.

Invariablement et dans tous ses rapports avec le gouvernement libéral d'Ottawa, M. Duplessis s'est montré un acteur recalcitrant, s'il n'était pas violemment adversaire.

L'autre jour, à l'Assemblée législative, justement à propos des argents de chômage, dont Ottawa, riche d'une expérience de deux années, aimerait à surveiller la disposition, M. Duplessis lançait ces dangereuses paroles de démagogue:

"On n'avait pas d'argent pour procurer un peu de contentement aux gens de la province de Québec mais on avait des millions pour faire tuer les gens, pour des armements. (...) Quand nous demandons à Ottawa un peu de pain pour Québec, il répond: "Nous fabriquons des canons". Le fédéral ne veut rien faire pour Québec".

M. Duplessis sait bien que le gouvernement fédéral a fait tout autant pour la province de Québec que pour les autres provinces du Canada, mais il préfère ne pas le reconnaître. Il sait bien qu'Ottawa continue à secourir les chômeurs même s'il est nécessaire de s'occuper aussi de la défense nationale, mais il aime mieux laisser croire le contraire. Il sait bien que si les conservateurs étaient au pouvoir à Ottawa, ils voteraient deux fois plus de millions pour les armements que ne le fait le gouvernement actuel, mais cela, il se garde bien de le dire.

Il sait toutes ces choses, M. Duplessis, mais il aime mieux ne pas les dire. Pour se faire un misérable capital politique, il aime mieux s'adresser aux passions des Canadiens-français plutôt qu'à leur raison. Il se fait un ballon de questions les plus importantes comme les plus dangereuses et il place graduellement la Province de Québec dans une situation qui deviendra bientôt intenable et qui lui vaudra l'opprobre de tout le reste du pays.

M. Duplessis joue un jeu bien dangereux, mais si c'est la tempête qu'il sème, il sera sûr de la récolter, et bientôt.

Damien BOUCHARD

l'exposé financier de M. Fisher. Son plaidoyer était sans conteste la plus magistrale critique du budget jamais entendue dans l'enceinte de l'Assemblée législative.

La semaine dernière, aucun des ministres de M. Duplessis n'a tenté de réfuter les assertions du député de Saint-Hyacinthe. Les membres du cabinet sont tous demeurés cadencés à leurs sièges, préférant rester muets comme des carpes. Appréhendant la cravache du Maître, ils se contentent d'arpenner le circuit étroit que le boulet rivé à leurs pieds leur permet de parcourir.

Les ministériels ont dû subir les rudes assauts d'une opposition agressive et décidée à ne pas se laisser désarçonner par les interruptions répétées des malappris du salon de la race. MM. Bastien et Lawn, au nom du parti libéral, ont prononcé des discours solidement étoffés et démasqué les trucs de comptabilité du régime.

Au cours du débat sur le bill 26 créant un bureau de chômage pour surveiller les activités de l'inénarrable et trucelet saltimbanque aux doubles muscles et au cerveau vierge qu'est le ministre du Travail, M. Duplessis a renouvelé une de ses sorties intempestives contre les dirigeants d'Ottawa. Le chef de l'Union dite nationale s'est révélé une fois de plus un véritable orateur de brasserie par l'outrecuidance de ses propos incongrus, qui détonnent dans la bouche d'un chef de gouvernement le moins dévoué de ses responsabilités. Pendant que M. Léon Casgrain, conduisait vaillamment la lutte en l'absence du chef de l'opposition les forts-en-gueule de l'Ordre nouveau s'en donnaient à qui mieux mieux, afin d'empêcher la gauche de se faire entendre.

Acculé au pied du mur par le député de Laval qui le sommait de nouveau de porter des accusations contre lui, M. Duplessis s'est lâchement défilé en sommant son ancien collègue d'offrir sa démission. Comme M. Leduc affirmait qu'il avait déjà reçu la collaboration bienveillante des autorités fédérales lorsqu'il était ministre de la voirie, et tentait d'expliquer les grandes lignes du nouveau plan Rogers pour soulager les municipalités en matière de secours de chômage, M. Duplessis, mal à l'aise, réussit à empêcher le député de Laval de se faire entendre. C'est là une atteinte des plus graves à la liberté de parole. S'abritant dans de chimériques points d'ordre afin de baillonne ses adversaires, le petit duc des Trois-Rivières divaguait sur le banquet Lapointe et les armements.

S'il fallait en croire le premier ministre, la province se serait saignée à blanc pour venir en aide aux sans-travail pendant qu'Ottawa aurait dépensé sans compter pour l'Ouest, affamant Québec dans l'intention de l'assimiler. Pareille accusation, qu'aucun homme sérieux ne saurait considérer, dénote bien à quelle enseigne loge le chef de l'Union Nationale.

M. Duplessis ne saurait prétendre que ce sont les mesures sociales appliquées par le régime qui ont

(Suite à la page deux)

GUERRE DECLAREE AUX PROFITEURS

Il est maintenant certain que la session fédérale se prolongera jusqu'à la fin de juillet. Les débats sur le traité de réciprocité commerciale sont loin d'être terminés. La Chambre a adopté la résolution proposant la ratification de l'entente King-Roosevelt, mais la députation étudiera longuement en comité les multiples modifications apportées au tarif douanier par l'accord canado-américain.

La Chambre a adopté en troisième lecture la nouvelle loi sur les pénitenciers, pilotée par le ministre de la Justice M. Lapointe. Cette législation est bien conforme à un des articles du programme libéral qui avait trait à l'amélioration des institutions pénitentiaires au Canada.

Sous le régime Bennett, il y eut des ennuis considérables au sujet de l'administration de plusieurs établissements, comme Kingston et Saint-Vincent de Paul. En certains cas, des prisonniers prirent même part à une rébellion contre les autorités. Pour remédier à une situation qui commençait à devenir alarmante, le gouvernement King chargea M. le juge Archambault de la Cour Supérieure de Montréal de présider une commission d'enquête. Cet organisme entendit un grand nombre de témoins et d'experts, et visita les principales maisons de détention du pays.

M. le juge Archambault présenta au gouvernement un volumineux rapport, suggérant plusieurs modifications importantes dans l'administration des établissements pénitentiaires. Au nombre de ses recommandations, le distingué magistrat proposait un changement dans le personnel qui a la haute main sur la direction des maisons de correction.

A la fin de la dernière session, le gouvernement libéral avait réussi à faire adopter par la Chambre Basse un projet de loi remplaçant le général Ormond, surintendant des pénitenciers par un organisme composé de trois membres. Le bill Lapointe fut rejeté par la Chambre Haute. Le Sénat, en grande majorité conservateur, est souvent réfractaire à toute réforme jugée trop radicale. Ainsi, à la session de 1936, les conservateurs de la Chambre Haute rejetèrent un projet de loi passé par la Chambre des Communes ayant pour objet de rendre plus sévères les dispositions de la loi d'enquête sur les monopoles. En 1936, le Sénat avait défilé la loi des pensions de vieillesse proposée par le gouvernement King et dont le sénateur Dandurand était le parrain. C'est presque toujours le Sénat, dominé par les tories nommés par les gouvernements Bennett, Borden et Meighen qui empêche le parti libéral d'insérer dans nos statuts de multiples réformes sociales. M. Mackenzie King se voit contraint de revenir plusieurs fois à la charge.

Dans un discours magistral, le ministre de la Défense, M. Ian Mackenzie a annoncé que le gouvernement King avait décidé de surveiller étroitement les profits sur les contrats pour la fabrication des munitions. Exposant dans ses grandes lignes le bill instituant un conseil central des achats pour le ministère de la Défense, M. Mackenzie a proposé de limiter à cinq pour cent les bénéfices dans le cas de contrats accordés sans soumissions (et souvent inférieurs lorsqu'il y a des soumissions). Le ministre a aussi recommandé le retour à l'Etat sous forme d'impôts de tout profit supérieur à celui permis par la loi et la détermination précise des éléments constituant le capital engagé sur lequel se calculera le bénéfice. Le gouvernement aura en outre accès aux livres des compagnies intéressées pour les vérificateurs du ministère du Revenu National.

M. Mackenzie, défendant la politique poursuivie par son ministère depuis trois ans, a souligné que le gouvernement s'était réservé dans un contrat le droit de s'emparer de l'usine et de demander aux industriels de substituer d'autres articles et d'accepter un prix plus bas. L'administration libérale s'est efforcée de développer au pays les sources d'approvisionnement pour l'outillage et les articles qui jusqu'aujourd'hui étaient fabriqués à l'étranger, afin de procurer de l'emploi aux ouvriers canadiens.

Le gouvernement King est résolu à empêcher les profiteurs d'encassembler des bénéfices déraisonnables. Dans ce but, le ministre de la Défense s'est fait le protagoniste des mesures les plus radicales encore proposées jusqu'ici. Cette politique est conforme à la doctrine libérale et s'inspire des meilleurs intérêts canadiens.

Vincent BROUSSEAU

(Suite de la page une)

M. DUPLESSIS ACCULE AU PIED DU MUR

contribué au déficit sans précédent enregistré en 1937-38, puisque la contribution de la province aux pensions de vieillesse ne s'est élevée qu'à \$4,390,372 de 1936 à 1938. Pendant ce temps Ottawa versait à Québec un montant de \$12,622,570. Les pensions aux aveugles n'ont pas absorbé un demi-million et le pouvoir central a contribué jusqu'à concurrence de 50 pour cent. Aucun montant n'a été payé aux mères nécessiteuses de 1936 à 1938. En 1935 le gouvernement Bennett avait prêté aux quatre provinces de l'Ouest une somme de \$42,304,149. L'administration King réduisit ces prêts à \$12,000,000. En 1934 et 1935, alors que le chômage était plus considérable, Ottawa attribuait à la province suivant la loi des secours une somme de \$13,000,000. En 1936-37 et 1937-38, les autorités fédérales augmentèrent leurs octrois de chômage à Québec à \$17,700,000, soit \$4,000,000 de plus environ, malgré que le nombre des sans-travail eût enregistré une diminution sensible. Ces chiffres officiels apparaissent dans l'annuaire du ministère fédéral du Travail pour l'année 1938.

De 1936 à 1938, le gouvernement d'Ottawa a dépensé les sommes suivantes dans la province de Québec:

| | |
|--|--------------|
| Travaux publics | \$13,464,227 |
| Ministère des Transports (sauf chemins de fer) | 26,354,130 |
| Voie ferrée Senneterre-Rouyn | 5,141,362 |
| Mines | 688,724 |
| Défense | 1,634,103 |
| Secours directs et travaux de chômage | 21,640,465 |

En outre, le gouvernement King a commencé à exécuter à Montréal les travaux de la gare central qui coûteront \$12,000,000, ainsi que ceux du bureau de poste de Québec au montant de \$2,000,000. Une somme additionnelle de \$200,000 sera dépensée pour le chemin de fer Senneterre-Rouyn; plusieurs centaines de milliers de dollars pour la construction de l'édifice de Radio-Canada dans l'est de Montréal, des sommes importantes pour la création d'une région touristique dans la Gatineau, sans compter nombre d'autres travaux procureront de l'emploi dans toutes les parties du Québec. Et M. Duplessis a ensuite l'audace d'affirmer qu'Ottawa cherche à affamer la province!

Fidèle CACAMBO

LETRE DE MARTIAL DUCROCHET A SON PÈRE

Québec, 11 mars 1939.

Mon cher papa,

J'aurais pas dû la semaine dernière vous écrire des reproches parce que j'avais pas reçu en temps les petits bills de cinq. Le lendemain matin, je trouvais vingt tomates dans votre dernière lettre. Là, je me suis mis à avoir du regret et à brailler comme un veau du printemps. J'ai la mauvaise habitude de parler toujours trop vite et de me choquer noir. Après, j'en ai du remords. Je ressemble pas mal à notre chef vénéré. Je vais essayer de me corriger car on peut toujours s'amender. Je devrais prendre l'exemple sur notre chef bien-aimé qui passe son temps à amender ses lois. C'est donc un signe que tout peut pas être parfait du premier coup.

Je vous assure qu'il s'est passé ben des affaires à Québec la semaine dernière. D'abord, j'ai le plaisir de vous apprendre que mon ami, Ti-Georges Léveillé, le chef des cabinets a été augmenté de salaire. Il est pareil astheure comme un sous-ministre. Il va gagner \$6,000 par année et toutes ses dépenses payées quand il se balladera en Europe ou à Trois-Rivières ou à Montréal. C'est une job de confiance, ça, vous savez. Il est toujours avec notre chef bien-aimé. Il nage dans ses plus grands secrets et respire dans une atmosphère de pureté à base de blancheur. C'est pas pire, ça.

Oubliez pas non plus, son père, que Ti-Georges c'est une ancienne colonne du **Soleil**. Un moment donné, il était plus rouge que tous les rouges ensemble. Il aimait Taschereau qu'il en voyait pas clair. Il vantait tous les ministres à tour de rôle. Le parti libéral, pis lui, ça finissait là. Il était tellement dans les secrets du gouvernement qu'il savait la date des élections avant tous les ministres. Les journalistes avaient tellement peur de lui et le respectaient tellement que pour arriver dans le monde, il fallait être l'ami de Ti-Georges. Dans le **Soleil** du 17 août 1933, il encensait M. David et le portait aux nues. Une autre fois, c'était un autre ministre. Que voulez-vous, Ti-Georges aimait les grands hommes. Il était plus libéral que tous les libéraux mis ensemble.

C'est un garçon smarte qui sent venir le vent et qui entend pousser l'herbe. Aussi, aux élections de 1936, il s'est placé les pieds. Ça fait que de même, notre chef une fois au pouvoir, est allé chercher Ti-Georges. Le travail, la loyauté, la sincérité, la droiture sont toujours récompensés. Aujourd'hui, Ti-Georges est aussi fort sinon plus fort avec le premier-ministre qu'il était avec M. Taschereau. Vous voyez que c'est pas un homme ordinaire, ce petit Georges. Il a pas les oreilles longues pour rien et s'il se lisse tout le temps les cheveux, c'est parce que les événements glissent dessus comme l'eau sur un canard. Je l'aime ben, moi, Ti-Georges et si jamais il vient à disparaître du théâtre politique, je me charge de lui faire élever un monument. Il l'aura ben gagné.

Un autre as du journalisme et qui connaît les cous lisses, c'est Bruno Lafleur, un des rédacteurs de génie de l'**Événement-Journal**. C'est pas une plume ou mieux un plumet ordinaire que ce Bruno. L'autre jour dans sa gazette qui est celle d'un homme ben connu à Québec, il a écrit en faveur des annonces de bière et d'alcools dans les journaux. Pourtant nos évêques sont contre ça. Ça fait rien, Bruno qui dépose ses pensées une par une, ben rangées dans le journal de notre

sainte Union Nationale, a pas peur des évêques et foule à les pieds la Lettre collective sur la tempérance. C'est un brave, mais c'est pas correct. Notre chef vénéré, quand bien même que l'**Événement-Journal** l'encenserait à cœur de jour, devrait pas laisser un journaliste baver de même sur nos évêques. Notre chef bien-aimé est un trop grand catholique, il est trop fort sur les mercredis pour laisser ses journalistes vanter la boisson. Je pense que M. Duplessis ferait mieux de pas tant crier son catholicisme et suivre un peu plus les conseils et les recommandations de nos évêques. Ça se peut que notre vénéré chef aye pas le temps de lire toutes les gazettes. Il va falloir que j'en parle à mon ami Ti-Georges. Il faut que ça arrête d'autant plus que le jeune Bruno, pas mal jeune, d'autant plus qu'il pèse pas plus qu'un foin, a pas l'air ben ben renseigné. Dans son article il parle du chef-d'oeuvre de Choquette **La Pension Leblanc** qui a servi à annoncer les bières et que c'était une bonne chose. J'ai toujours pensé, son père, que c'était **Le Curé de village** qui annonçait la bière. Je me suis informé auprès des admirateurs de Choquette ici à Québec, auprès de mon ami René Garneau, de mon ami Little John Bruxcaisy et ils m'ont répondu que c'était moi, moi, Martial Ducrochet, qui avait raison et non le jeune et pâlusse Bruno. Vous comprenez que je mettrai pas de temps la semaine prochaine à aller voir mon ami Ti-Georges. Notre chef bien-aimé devrait s'arranger de manière que les journalistes qui l'encensent commencent par écouter nos évêques et à pas écrire des choses qui trompent le peuple. Je pense que c'est aussi important que le budget, la pension de vieillesse et le crédit agricole. C'est curieux qu'on pense rien qu'aux piastres et jamais au salut de notre âme.

Je vous assure que je me suis instruit cette semaine sur ben des affaires. J'ai pas manqué une seule séance de la Chambre. On a pas donné de chance de parler aux membres de l'opposition. On a pas besoin des lumières de cette opposition-là puisqu'on a des lumières dans le gouvernement, pis des tannantes de belles, des vrais spot lights. Quand vous prenez des cerveaux comme notre premier-ministre, comme Paquette, Bilodeau, Dussault, Tremblay, Barré, Lamoureux, Duguay, Tardif, Bèique et combien d'autres, pensez pas que ça éclaire pas, ça, son père. Ça va au fond des cerveaux, ça rentre. Je vous demande un peu pourquoi faire qu'on paye une opposition. On serait ben mieux tout seuls. On pourrait faire ce qu'on voudrait. Voyez-vous, par rapport au budget, notre trésorier avait emmanché ça ben beau. Ça paraissait correct. On montrait un surplus de six millions. V'là-t-y pas que le beau Bouchard, le chef parlementaire de l'opposition commence à démantibuler notre comptabilité et à démontrer devant toute la Chambre que ben loin d'avoir un surplus de six millions, le gouvernement a un déficit de soixante millions rien que dans deux ans. Si vous aviez vu le visage de notre chef bien-aimé quand Bouchard nous a appris ça. C'est ben simple, mon cher papa, il faisait piqué à voir et tous les autres ministres le regardaient de travers. Ça parle au saudit de laisser faire Bouchard de même. On devrait pas endurer que les membres de l'opposition fouillent dans nos papiers. C'est à nous autres ces petits papiers-là et c'est à nous autres le gouvernement et c'est notre chef bien-aimé qui mène. Il l'a dit et redit. A la place du premier-ministre, j'irais voir M. Esioff et j'y conteraï ça. Si on est pas capable astheure d'arranger des budgets à notre façon comment voulez-vous qu'on se représente devant le peuple. J'ai ben peur qu'on se fasse donner une claque aux prochaines élections.

Pis, je viens d'apprendre une mauvaise nouvelle dans les gazettes d'à matin. L'élection de M. Fitch, élu de notre sainte Union dans Saint-Louis à Montréal, a pas été correcte. Imaginez-vous qu'un nommé Samuel Labenson (je pense que c'est pas un Canayen) sous-officier rapporteur dans le poll 40 à l'élection de Saint-Louis vient d'être trouvé coupable par le Juge Tétréau pour n'avoir pas fait son devoir et pour avoir refusé de faire arrêter des passeurs de télégraphes. V'là, mon cher papa, une mauvaise affaire pour notre chef bien-aimé. Ça va être toffie la semaine prochaine à la Chambre. Ça regard ben mal. Mon ami Ti-Georges a besoin d'en profiter parce que je pense qu'il en a pas pour ben ben longtemps comme chef des cabinets.

Je vous salue et embrasse tout le monde. Dites-moi don si ma tante Belzémire est revenue par chez nous? De votre fils qui vous aime mais qui vit dans l'inquiétude et qui prie sans cesse pour notre vénéré chef.

MARTIAL

Le PERISCOPE

Qui a raison ? S'il y a un homme que nos séparatistes (genre Paul Bouchard) n'hésitent pas à traiter d'impérialiste, c'est bien le T. H. Ernest Lapointe. Voici, maintenant, que Tommy Church, le député orangiste de Toronto, accuse M. Lapointe de conduire le Canada à la sécession. Comment s'y comprendre entre les deux? C'est bien facile: les séparatistes québécois et les orangistes ontariens sont aux deux pôles de l'action politique au Canada. C'est pourquoi, pour les premiers, M. Lapointe est trop impérialiste, tandis que pour les seconds, il ne l'est pas assez. M. Lapointe, entre ces deux groupes d'extrémistes, occupe le juste milieu de la raison et du bon sens. Imperturbable, il va son chemin, ignorant les roquets qui jappent à ses talons.

Ignorance et fanatisme. — à oublier que le gouvernement

loyaliste avait été régulièrement élu par le suffrage populaire et que Franco, en se soulevant contre lui et en appelant l'étranger à son aide, n'était qu'un traître et un rebelle, passible du conseil de guerre et du mur d'exécution. Jusqu'à la fin, de puissants éléments catholiques d'Espagne, dont le peuple basque, ont soutenu le gouvernement républicain. Celui-ci, qui ne se sentait pas très fort au début, — on le vit bien par la suite —, commet l'erreur de s'associer les éléments extrêmes de gauche, y compris les communistes, pour former le Frente Popular et un gouvernement de coalition des gauches. On vit la même chose en France avec l'expérience Blum. Mais la révolution grondait depuis longtemps en Espagne et il arriva ceci qu'à un moment donné, le gouvernement perdit tout contrôle sur des éléments d'extrême gauche tels que les communistes, la Fédération Anarchiste Ibérique, les mineurs asturiens, les dynamiters, qui, tous, s'appuyaient sur la lie du peuple. Mais le gouvernement républicain parvint éventuellement à se raffermir et à rétablir l'ordre, du moins un semblant d'ordre, dans ce malheureux pays livré à la plus atroce des guerres civiles. Que le gouvernement loyaliste d'Espagne était, dans son essence, républicain et nullement communiste, on vient d'en avoir la preuve dans le soulèvement que le général Miaja a dû réprimer dans les rues de Madrid, avant de pouvoir traiter avec Franco pour une reddition honorable. Si les démocraties, dans leur désir de la paix, n'avaient pas commis la lâcheté de Munich, la révolte de Franco avec l'aide italo-allemande aurait pu être maîtrisée et nous ne verions pas surgir aujourd'hui un

autre et puissant régime fasciste, qui sera l'allié d'Hitler et de Mussolini dans une guerre contre l'Angleterre et la France. Mais pourquoi discuter plus longtemps? N'y a-t-il pas dans notre province une foule de gens qui rêvent secrètement au triomphe des fascistes, surtout si Hitler peut mettre une sourdine à sa persécution des catholiques? C'est seulement au Canada français qu'on voit certains journaux se défendre d'être fascistes et vouloir en même temps le succès des armes fascistes. On fait jouer à la religion là-dedans un rôle bien peu honorable.

Ecoles Supérieures. — Certaines maisons d'enseignement primaire ont cessé de s'appeler des Académies et sont devenues des Ecoles Supérieures. Où est la différence? demanderez-vous. Certainement pas dans le programme des études, qui est resté le même, c'est-à-dire aussi élémentaire et aussi insuffisant que par devant. Alors, pourquoi changer de nom? That's the question. Apparemment, on a changé parce que cela faisait plus chic, mais l'enseignement n'y a pas gagné d'un seul degré, et on ne nous fera jamais croire qu'il s'améliore du seul fait que l'institution change de nom. Cela pourra peut-être tromper un visiteur nonchalant, mais qu'il n'aille pas s'aviser de questionner les élèves, s'il ne veut pas perdre toutes ses illusions. L'autre jour, dans un concours à la radio, on demandait à un jeune homme de nommer l'auteur canadien-français d'un livre publié récemment sous le titre "30 arpents". Après un peu d'hésitation, il répondit: "Victor Hugo"! Voilà sans doute un produit de nos Ecoles Supérieures.

PNF

LES DESSOUS D'UNE ELECTION FRAUDULEUSE

UN SOUS-OFFICIER RAPPORTEUR EST TROUVÉ COUPABLE DE COMPLICITÉ AVEC LES "TÉLÉGRAPHES" DANS L'ELECTION PROVINCIALE DE SAINT-LOUIS. — CE QUI SE PASSA DANS LE POLL 40. — TÉMOIGNAGES RÉVÉLATEURS.

Samuel Labenson a été trouvé coupable samedi dernier d'avoir illégalement refusé de faire arrêter des personnalités d'électeurs, alors qu'il était officier électoral en charge d'un "poll", à la dernière élection complémentaire de Montréal-St-Louis. L'affaire Labenson n'est qu'un premier écho de l'élection frauduleuse du 2 novembre dernier dans le comté de Saint-Louis, élection provinciale complémentaire qui mettait en présence M. Raoul Trépanier, candidat du parti libéral et M. Louis Fitch, conservateur bien connu, devenu candidat de l'Union nationale.

Au cours de la journée de l'élection, les représentants de M. Trépanier dans le Poll No 40, où M. Sam Labenson était président du scrutin, s'étaient plaints, à plusieurs reprises, qu'il leur était impossible de faire arrêter les télégraphes et qu'on refusait même de leur fournir les formules de plaintes, après plusieurs demandes faites au président de l'élection pour remédier à cet état de choses.

Une accusation fut portée devant les tribunaux et le président du scrutin, Sam Labenson, fut arrêté entre 4 h. 30 et 5 heures, le jour de l'élection.

La cause, inscrite devant le Juge Tétréau, s'était terminée par le plaidoyer, le 6 février 1939, Son Honneur le Juge Tétréau a rendu jugement samedi dernier.

Il ressort des différents té-

me, ce que Labenson a refusé de faire. Labenson prit lui-même le voteur par le bras et lui dit: "Sortez, monsieur, je suis le boss ici".

Le président de l'élection, M. A. D. Paltiel, s'est présenté lui-même, plusieurs fois, au poll No 40 pour donner des directives et a ordonné qu'aucun voteur qui refusait de prêter serment ne devait être arrêté. Une fois, entre autres, le président de l'élection a tenté d'intimider les représentants de M. Trépanier en les menaçant de leur enlever les notes qui leur servaient à identifier les voteurs, disant qu'ils n'avaient pas le droit d'avoir ces notes. Il a même tenté de les leur enlever.

Chaque fois qu'un incident de ce genre survenait M. René Reeves lisait la loi à l'accusé Labenson et celui-ci répondait: "I don't care for the law, I am following the instructions of my boss". Il n'avait d'ordres à recevoir de personne, il était le boss.

Le témoignage de M. René Reeves a été corroboré par l'agent de la Ville de Montréal de faction au poll No 40, M. Léo Soucy, ainsi que par Me Mario Beaudry, avocat, et par M. Louis Shockat.

Il ressort du témoignage de M. Louis-P. Geoffrion, greffier de la Couronne en chancellerie, à qui on avait demandé d'apporter en cour les documents officiels se rapportant au poll No 40, qu'il y avait 108 noms sur la liste mais que 106 de ces électeurs seulement avaient droit de vote. M. A. D. Paltiel, président de l'élection, n'avait pas droit de vote, et un autre individu qui a voté au poll spécial n'avait pas, lui non plus, droit de vote.

Du témoignage de M. Geoffrion il ressort encore que, d'après le cahier du scrutin, quatorze personnes ne se sont pas présentées au poll. Donc, seulement 92 personnes dont les noms étaient sur la liste auraient pu voter. Fait extraordinaire, il s'en est trouvé 104 à qui on a accordé des votes, et n'eût été la vigilance des représentants de M. Trépanier, il y aurait eu encore plus de votes illégaux, car 132 personnes se sont présentées à ce poll pour demander des bulletins de vote.

L'enthousiasme était donc de 114%.

Le témoin Shockat a donné plusieurs précisions à la Cour. Entre autres, une personne s'est présentée pour voter au nom du Dr Stillman, que Shockat connaissait très bien. Ce télégraphe fut prié de prêter serment, mais il refusa. Labenson fut sommé de faire arrêter cette personne mais l'accusé a refusé de le faire.

La même chose s'est produite dans le cas d'un nommé Philip Aronoff.

M. David Litner, avocat, représentant de M. Louis Fitch dans le poll 110, a déclaré sous serment qu'on avait demandé au moins vingt fois à Labenson d'arrêter des person-

nes et peut-être plus souvent mais qu'à la fin de la journée personne n'avait été arrêté. Il déclara sous serment être absolument sûr que le président de l'élection a donné ordre à l'accusé d'émettre des mandats à la demande d'un représentant quelconque dans le poll, mais le président de l'élection déclara lui-même avoir dit que l'on ne devait pas arrêter quelqu'un qui refusait de prêter serment.

M. Litner a déclaré que M. René Reeves avait lu la loi plusieurs fois à Labenson.

M. Crankshaw, avocat de la défense, demanda à M. Litner, s'il lui avait été possible de comprendre la loi électorale et celui-ci répondit: "I don't know". L'accusé Labenson déclare dans son témoignage que le président de l'élection, M. Paltiel, lui a dit que si un voteur refusait de prêter serment, il ne devrait pas l'arrêter. Il lui a dit que c'était là la loi.

Donc, sur les instructions du président de l'élection, instructions contraires à la loi électorale, les officiers-rapporteurs ne devaient pas arrêter une personne qui se présentait au poll si elle refusait de prêter serment. Ces instructions contraires à la loi, le président de l'élection dans St-Louis a avoué les avoir données aux présidents de scrutin qui devaient agir dans les différents polls.

M. Duplessis admire telle-

ENTRE LA POIRE ET... LES FROMAGES

M. Duplessis sait récompenser les bons serviteurs. Aussi, son chef de cabinet, M. Georges Léveillé, recevra désormais un traitement de sous-ministre, soit \$6000 par année. Voilà de quoi faire réfléchir, quand on sait que ce Léveillé fut jadis une colonne du parti libéral, le confident de Taschereau. On ne paiera jamais trop cher les services d'un pareil valet.

M. Duplessis admire telle-

Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à midi le vendredi 24 mars 1939, des soumissions pour la construction d'un édifice public à Thetford-Mines, P. Q. Les soumissions doivent être cachetées, adressées au sous-secrétaire, et porter sur l'enveloppe, en sus de la dresse, les mots: "Soumission pour édifice public, Thetford-Mines, P. Q."

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'architecte en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa, de l'architecte surveillant, 150 rue Saint-Paul-Ouest, Montréal, P. Q., du commis des Travaux, édifice de la douane, Québec, P. Q., ainsi que chez le concierge de l'édifice public de Thetford-Mines, P. Q.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront faites sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque égal à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit accompagner chaque soumission. On acceptera aussi comme cautionnement des bons au porteur du Dominion du Canada ou de la Cie du chemin de fer Canadien-National et de ses compagnies constituantes, garantis sans condition par le Dominion du Canada quant au principal et à l'intérêt, ou les bons susdits et, s'il y a lieu, un chèque visé pour la balance.

Remarque. — Le ministère fournira, par l'entremise de la division de l'architecte en chef et du bureau de l'architecte surveillant à Montréal, P. Q., les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de \$15.00 sous forme d'un chèque de banque visé, fait payable à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

Par ordre, J. M. SOMERVILLE, Secrétaire, Ministère des Travaux publics, Ottawa, le 3 mars 1939.

10-17ms

L A V I E D E L ' E S P R I T

LITTÉRATURE FRANÇAISE

COMMENT MEURENT

LES MYSTIQUES

Il n'y a rien de plus triste et de plus lamentable que le regard des croisées manquées, quand on scrute les raisons qui ont avorté les plus héroïques projets, on ne peut empêcher d'éprouver un inextinguible dégoût pour la veulerie humaine. Comment les vents qui gonflaient d'enthousiasme les voiles du départ ont-ils au ras des eaux tièdes et assés inertes et flasques les saïmes?

M. Paul Nizan, intellectuel gauche, vient d'évoquer une aventure douloureuse. "La Conspiration" est le récit philosophique — beaucoup plus qu'un roman — d'une tentative et d'un échec. Cinq jeunes étudiants, de milieux sociaux très différents, s'éprennent de l'idéal communiste. Leur décision n'est que mentale et éphémère. Leurs conversations sont toutes centrées sur le problème de la personne humaine, les impasses où la guettent les monstres du capitalisme et de l'Etat. C'est un rêve nettement anarchique qu'ils échangent. Aussi, leur revue s'intitule-t-elle: "La guerre civile" avec une mitrailleuse comme emblème.

Quel sera le comportement de ces cinq hommes devant les faits réalistes ou ne manquant de les jeter leur doctrine? Au delà des vaines palabres, sur le terrain de l'impitoyable concret, quelles réactions montreront leur jugement et leur volonté? C'est toute la trame de "La Conspiration". Quand la lecture en est achevée, notre confiance en l'humanité — non pas la lie de l'humanité, mais son élite pensante — est lamentablement blessée.

De ces cinq réformateurs, aucun n'a poussé jusqu'à son naturel épanouissement, sa nécessaire fructification l'idée dominante de sa vie intérieure. Prop de grignotements microscopiques, lents et sûrs sont venus entamer cette haute conception. L'amour et la jalousie, l'ambivalence devant la sécurité de l'esprit de domination ont déformé la cellule intellectuelle. Le chef du groupe, après avoir envoié ses compagnons au prestige de sa philosophie et de sa mystique, s'est livré lui-même à l'esclavage d'un impossible amour. Après avoir exposé l'avenir d'un ami, il n'a pas le courage de s'offrir aux risques d'un réveil. Il est donc trop difficile de surmonter son moi à la Cause? L'odyssée où c'est Capote qui se montre inhumain. Un autre comparse s'engage avec sincérité dans la voie des compromissions. Dénoncé, réussit à détourner de lui les regards que sa présence d'esprit dépouille de toute certitude. Mais il ne poursuit pas plus. Avec le soupir de soulagement d'un noyé rescapé, il mesure la profondeur de l'abîme où l'attirait une fumeuse idéologie. Il retourne avec voûte à l'ordre, à la vie sociale habituelle, confortable et sans soucis. Il est redevenu bourgeois et d'autant plus impénitent qu'il peut se rendre le témoignage d'avoir participé à l'activité du parti. Faillite, tout est fini. Le plus équilibré de la communauté finit, lui aussi, à abdiquer. La carrière est toute proche, qui invite à l'existence douillette, recommandée de considération et des pensées tranquilles de l'esprit

conformiste. Puis, l'envie enlève encore un autre collaborateur. De médiocre extraction, provincial timide, il s'est adossé à cette nouvelle ligue pour que rejaillisse un peu sur lui du lustre qui met en vedette ses nouveaux camarades. Il jouit d'une égalité artificielle. Mais il ne peut gagner pleinement la confiance de ceux qu'il jalouse. La suspicion où il est tenu le pousse au mouchardage, puis à la trahison. Ainsi se dissout en eau putride ce qu'ils avaient tous cru être de l'acier ferme et inattaquable.

Ce qui déprime, en lisant cette nécrologie d'idéals, ce n'est pas l'échec du projet qui, somme toute, est antisocial, contraire au bien de l'homme comme à celui de la vie en commun. On serait plutôt porté à s'en réjouir. Non. C'est l'esprit de démission qui nous fait sombrer dans l'abattement. Ce n'est pas la faiblesse de la cause qui la précipite à la ruine. La déchéance et sa dérision sont dues aux faiblesses de ses apôtres. Quand même une doctrine comporte en soi des lacunes qui préparent sa chute plus ou moins lointaine, si un homme intelligent et buté en veut le triomphe, elle est assurée d'un règne, si court soit-il. Les meilleures et les plus hautes sagesse, au contraire, n'exercent leur efficacité que dans la mesure où un héros de l'esprit les impose à l'humanité. D'elles-mêmes, elles sont impuissantes.

C'est pourquoi, "La Conspiration" nous pince le coeur. La jeunesse ne sait-elle plus se donner à la réalisation d'une mystique envisagée comme le salut du monde? Et il n'y a malheureusement pas que les idées subversives qui soient lâchement trahies. Les chrétiens eux-mêmes prennent Dieu à leur service plutôt qu'ils ne se consacrent au sien. Le réflexe intérieur, primitif et animal: "Qu'est-ce que cela rapporte?" est la norme de la plupart de nos jugements. Pour combien l'Action-Catholique n'est-elle qu'une occasion de jouir platement de l'atmosphère grégaire et rassurante des associations pieuses, réunions d'intérêts, de vanités et d'hypocrisies. Joseph de Maistre dit vrai: "Je ne connais pas le coeur d'un méchant; mais je sais celui d'un honnête homme et c'est horrible." Et combien pourrait dire avec un des personnages de "La Conspiration": "J'avais adhéré à un corps promis à la victoire, il me paraissait impossible de m'associer à une défaite. Les gens comme moi ne doivent être capables de fidélité qu'avec les vainqueurs." Heureusement pour ceux-là qu'ils vivent dans un pays où le Christ est officiellement exploité. Viennent les inquisitions pour éprouver ce faux or, et ce sera l'ère des éclatantes apostasies, des silences honteux et des fuites cauteleuses.

Dilemme effrayant que celui d'un esprit en présence d'une Cause. Qu'y a-t-il derrière ce mystère? Quelle sera la part de mon ardeur et le rôle de ma prudence? Serai-je dupe ou trop lucide? La simple sagesse humaine y est inégale. Pour allier à la modestie la ferveur, pour tempérer l'action par la pensée et justifier la pensée par l'action, il faut le désinté-

LES COULISSES LITTÉRAIRES

Si Shakespeare nous a créé un Marchand de Venise immortel, M. Raymond Douville avec son AARON HART nous a peint un marchand des Trois-Rivières qu'on n'oubliera pas facilement.

Mme Olivette Gouin, la dramaturge, en est rendue à faire jouer ses pièces à la campagne. Voyez-vous ça d'ici, "Cocktail" interprété par des acteurs locaux devant une foule de bons villageois! Ce qu'ils vont en voir des chandelles! Montréal aurait donc répudié notre grande faïence de pièces.

Il faut entendre un Robert Choquette désabusé présentant la géniale Mme Gouin comme la seule femme de lettres au Canada. M. Choquette a tous les jours su se placer les pieds. Son tour viendra à lui itou et ce sera moins drôle.

Le programme S. V. P. au poste CBF obtient toujours les plus grands succès. MM. Francoeur, Paul Morin, Léo-Pol

resserment, la patience, la compréhension qui s'appelle charité, la disponibilité et l'oubli de soi. Il faut apprendre "comme c'est lourd et mou le monde, comme il ressemble peu à un mur qu'on flanque par terre pour en monter un autre beaucoup plus beau, mais plutôt à un amas sans queue ni tête de gélatine, à une espèce de grande méduse avec des organes bien cachés."

Que tous ceux qui s'occupent d'oeuvres lisent "La Conspiration". Ils y apprendront la défiance de soi, qui est la première condition d'un apostolat solide. Qu'ils s'empres-sent d'y ajouter la confiance en Dieu et en l'utilisation de leurs puissances propres tel que l'enseigne la parabole évangélique des talents.

Charles CLAUDE
LA CONSPIRATION, roman par: Paul Nizan. Chez Gallimard.

Note de Valdombre. — Notre collaborateur a su analyser ici avec son esprit contumier le beau livre de Paul Nizan. Il y aurait cependant beaucoup à dire sur les mystiques qui ont servi d'entreprises de démolition et les mystiques qui ont servi à édifier des états et des courants d'idées politiques d'une force terrible.

Il est clair que des hommes tels que Mussolini, Hitler, Léonine portaient avec eux une mystique, une idée qui n'est point morte dans le coeur et l'esprit des générations actuelles.

Il n'est pas possible de concevoir sans mystique le bolchevisme et le fascisme. Qui oserait prédire que nous touchons ici à la mort? Les personnages de Nizan ne sont que des personnages fictifs. La réalité demeure autrement brutale et belle. A la rigueur, on pourrait se demander si une mystique à la base même de l'idéologie la plus fausse meurt complètement? Je ne le crois pas. Il se trouvera toujours une âme de par le monde pour ranimer cette flamme qui baisse, disparaît un moment pour renaître au moindre souf-fle. Mais ce que Charles Claude dit des catholiques d'aujourd'hui, les malheureux, qui mesurent le catholicisme à l'aune de leurs intérêts personnels est tellement vrai et tellement triste que je n'insiste pas.

Morin et le Dr Roméo Boucher, les derniers suppliciés, semblent prendre grand plaisir à ces ris et jeux. Félicitons M. Gérard Arthur, l'inspirateur de ce nouveau programme.

La radio doit servir à l'instruction et au divertissement du peuple, non pas pour servir les marchands de denrées alimentaires et d'articles d'hygiène.

On répète que Mgr Roy fera paraître bientôt une nouvelle "Histoire de la Littérature canadienne". Notre critique ne se lasse donc pas? Que c'est beau l'endurance! Et la vertu de patience, donc?

M. Roger Brien sera bientôt parmi nous. Les rédacteurs et directeurs de journaux n'ont qu'à se bien tenir.

M. Choquette admire Mlle Senecal et Mlle Senecal M. Choquette. On ne dira toujours pas que l'oliban des cénacles obscurcit les jugements de nos critiques.

Ça fait drôle de voir l'auteur de Trente Arpents de terre canayenne se ballader actuellement à la Havane. Le Dr Panne-ton voudrait-il cultiver la canne à sucre? Peut-être pré-céder-t-il un roman sur les indigènes de ce pays-là? Le roman d'expérience même loin quand on veut s'en donner la peine, et qu'on aime son pays.

M. Emile Benoist du "Devoir" qui fait dans les grands reportages écrivait dernièrement que l'annonce avant et après le programme de Fridolin n'a rien de choquant. Je te crois, bel Emile de mon coeur. Le "Devoir" n'annonce-t-il pas lui aussi les bières succulentes, et ce, à l'encontre des recommandations de nos évêques? Mais qu'est-ce qu'un évêque auprès d'un Benoist ou d'un Fridolin? Le cardinal Villeneuve semble même une petite figure. Pas vrai, messieurs du "Devoir".

On répète que certain éditeur vend bien ses livres... au gouvernement de Québec en passant par le canal de Ti-Jean Bruchési.

Les livres canadiens font fureur sur les comptoirs de Paris. Je vous crois, les Français sont incapables d'écrire convenablement.

Nous attendons toujours avec impatience l'article de Valdombre sur les "30 Arpents" de Panne-ton. Pour un labour, c'en sera un.

Dame rumeur veut que le pamphlétaire de Sainte-Adèle consacre quelques lignes au roman de Ringuet et dès le numéro de février de ses "Pamphlets" qui doivent être sous presse, si déjà ils ne sont pas entre les mains des abonnés.

Il y a quelques mois, une revue parlait de fonder une Académie canadienne. Pourquoi pas? Robert Choquette en serait le doyen et Fridolin le benjamin, pas René Benjamin, mais le petit Benjamin. Quant aux autres membres de cette auguste institution, on devrait les trouver parmi les quatre cent mille Canayens qui écrivent.

Les "Portraits de femmes" de Madeleine Huguenin devraient avoir un pendant: "Portraits d'hommes" par le même auteur. Ce serait plus amusant. Si nos hommes diri-

geants ne se découvrent pas des Narcisse ou des Don Juan, ils ont presque du génie. Et cela compte, à la longue.

Radio-Monde. Une revue d'art à l'usage exclusif des initiés de l'encensement perpétuel. Joli monde que tout ça!

Fridolin fera une tournée en campagne, l'été prochain. On tape le fer quand il est chaud. C'est vrai que Fridolin annonce la bière.

Tout le monde se lance à la radio. Tout le monde est en

l'air.

Le Dr Panne-ton vient d'ouvrir les portes d'une littérature nationale et paysanne. Les choux et les navets vont se donner après ce temps-icitte.

Quel est le nom de cette dame qui s'occupe activement de politique et fait écrire ses discours, boniments et causeries par une autre qui n'a rien de littéraire? Le monde est inquiet, la chair est triste hélas! et j'ai lu tous les livres.

MASQUE DE VELOURS

LITTÉRATURE CANADIENNE

ECRIVAINS ET PONTIFES DE CHEZ NOUS

Il existe de par le monde une demoiselle Adrienne Choquette qui ne manque pas d'esprit, qui écrit comme un ange lorsqu'elle veut s'en donner la peine et qui n'a rien du bas bleu traditionnel. C'est énorme et je pose tout de suite un jalon de bonheur.

Cette demoiselle commençait, il y a quelques mois, une enquête auprès des écrivains canadiens-français. L'excellent revue, Le Mauricien, publia les confidences recueillies chaque mois. Voici maintenant que les Editions du Bien Public des Trois-Rivières nous les offre dans un volume de luxe qui ne déparera pas la bibliothèque de toute personne cultivée, et pourquoi pas raffinée, puisqu'il s'agit de confidences (1).

L'enquête, si je ne m'abuse, reposait sur quatre questions: 1o A quoi attribuez-vous votre vocation littéraire? 2o Quels furent, à vos débuts, les maîtres vers qui allait votre admiration et dont l'oeuvre exerça une influence sur vos premiers écrits? 3o Quels sont, à votre avis, les écrivains morts ou vivants, français ou canadiens qui, depuis une vingtaine d'années, ont fait école et marqué notre littérature? 4o Lisez-vous les auteurs étrangers et quels sont ces auteurs? Voilà certes des questions intelligentes et qui ouvraient très vaste le champ des confidences.

Mlle Choquette chargée d'interviewer nos grands hommes a su donner libre cours à son ironie souvent cuisante, à son humour, à ses sarcasmes. Elle a rempli son rôle avec un art consommé, et ma foi, je me demande si les réflexions de l'auteur en marge de ces confidences ne valent pas mieux à tous les points de vue que les confidences elles-mêmes?

Trente-trois écrivains de chez nous ont consenti à subir, sans broncher, le supplice de l'interview. Rien de plus curieux au point de vue des moeurs littéraires, des goûts, des lectures, des vices et qualités de nos hommes et femmes de lettres. Trente-trois! C'est déjà un chiffre imposant. Toutefois, plusieurs écrivains n'auraient pas osé ou n'ont pas voulu se confesser. Tel par exemple, Robert Choquette qui jugea sans doute le jeu trop enfantin pour l'auteur du Curé de village, de la Pension Leblanc, de la Pension Velder et de toutes les pensions que vous voudrez. M. Choquette est un trop grand génie pour consentir à se mêler à la plèbe écrivant. Il est au-dessus des honneurs, celui-là. Il règne à la radio. Il est en l'air. Il domine

J'ignore si Mlle Choquette a questionné la plupart de ceux qu'on est convenu d'appeler des écrivains, mais il m'aurait fait énormément plaisir de connaître les confidences de MM. Montpetit, l'abbé Groulx, Aegidius Fauteux, Germain Beau-lieu, Englebert Gallée, Albert Ferland, tout l'ancien groupe enfin de l'Ecole Littéraire de Montréal puis encore de MM. Paul Morin, Philippe Panne-ton, Hermas Bastien, Louis Dantin, Mgr Roy et quelques bas bleus célèbres dans le genre de Mme Madeleine Huguenin.

Des auteurs canayens ont pour reconfortante habitude de se prendre au sérieux, de se gober, comme on dit par là-bas. C'est pourquoi on les appelle des pontifes. Ils pontifient et ils "piontiffent". Ils sont heureux. Pourquoi leur en vouloir. Prenez des génies tels que Bruchési, Maurice Hébert et deux ou trois autres que la chronique se refuse de nommer. Mais il est incontestable que monsieur Jean remporte la palme. On aura rarement vu écrivain plus médiocre se gourmer avec une telle importance. Ecoutez-le:

"J'ai toujours aimé la littérature française. A neuf ans, je devrais tout ce qui me tombait sous la main. De la comtesse de Ségur à Jules Verne, en passant par les livres d'histoire qui convenaient à mon âge, je lisais tout le temps. Pendant les vacances d'été, il me fallait au moins un livre par semaine et mon père me guidait, glissant entre deux récits d'aventures des pages de Louis Veuillot, des poèmes de Victor Hugo et de Lamartine, un sermon de Lacordaire ou un discours de Montalembert."

Comme on en peut juger, nous avons devant nous un grand génie parce que grand liseur. Il importe cependant de savoir que M. Bruchési: "A l'école, puis au collège, prisait par-dessus tout la composition française sous toutes ses formes, mais principalement la narration et le discours."

C'est sans doute à cause de ces dispositions héroïques, que le pâle petit Jean ne sut jamais écrire autrement qu'avec ses pieds et qu'en fait de composition française, il n'alla jamais plus loin que les plates-bandes déjà fort piétinées de la rhétorique.

Le rond de cuir devenu célèbre par son aplatissement veut nous faire croire ou accréditer qu'il lit Maurras, Daudet, Léon Bloy. Je vous passe un papier que jamais Bruchési ne pourrait supporter pendant cinq minutes la lecture de ces

trois pamphlétaires dont le style de feu et la pensée si haute paralyseront toujours des grimands qui s'accommodent du relatif, des raisonnements couleuvreux et d'une prose de guimauve. Mais parce que c'est la mode de lire Daudet, Maurras et Bloy, Bruchési nous affirme les lire. C'est faux! Autrement, il ne serait pas Bruchési.

Naturellement, ce doux farceur nous parle ensuite de "son goût de l'histoire" et "de l'intérêt qu'il porte à la politique internationale". Nous, les primaires, nous pouvons maintenant dormir en paix.

"Telles étaient du moins, nous assure Bruchési, mes "fréquentations" avant l'événement qui a fait de moi un fonctionnaire. Car, depuis, les loisirs sont rares, la besogne n'est plus la même; et les préoccupations nouvelles, si elles n'ont pas tué le petit démon des lettres, l'ont fait cependant passer à l'arrière-plan." (2)

Et le menteur, et le pontife le montrer de longues oreilles. D'abord, il appelle un "événement" son entrée dans le rond de cuirisme! Aie, Aie sa mère! Bruchési a le culot de comparer sa servitude à la conquête de l'Autriche par Hitler. Un événement! Peut-on se montrer plus infatué de soi-même!

Un peu plus loin, il parle du "petit démon des lettres". Pour une trouvaille, admettez que c'en est une. On voit qu'un bas bleu instruit avec tendresse ce "petit" qui voit des démons partout. On découvre alors que le "petit" Jean est un petit brin menteur quand il nous avoue avoir tant aimé les lettres, avoir sucé ni plus ni moins le lait de la littérature à la mamelle énorme de la Grèce antique, puis, deux pages plus loin, nous apprendre que maintenant, "il fait passer les lettres à l'arrière-plan".

Nous le savions depuis toujours. Ce n'est pas un type généreux tel que l'auteur des Coups d'Ailes qui sacrifiera un traitement de \$6000 par année et qui consentira à mourir de misère au fond d'un grenier par amour de l'Art. Non, non, petit Jean est trop pratique pour ça. Il est né rond de cuir, il mourra rond de cuir. Il ressemble donc à dix mille Canayens de chez nous qui "tiennent une plume". Quant à la besogne qui l'écrase à titre de sous-ministre de Biny Paquette, il pourra raconter ces stupidités à Mlle Adrienne Choquette, très patiente celle-là, mais pas à moi.

Et quand on entend un fruit sec tel que Bruchési venir nous affirmer qu'il fait ses beaux dimanches d'Olivier Asselin, on a presque envie de le gifler et de le déshabiller flambant nu sur la place publique, car il n'est pas possible de se montrer plus flagorneur et plus aplatventriste.

Rideau. M. Maurice Hébert se montre tout aussi savant et ridicule dans ses réponses à l'enquête du Mauricien. Les pontifes sont les mêmes partout et se montrent partout. J'aimerais là-dessus avoir l'opinion d'un critique tel que M. Maurice Duplessis qui connaît pas mal ses serviteurs. Je donnerais cher pour avoir son avis en cinq sec, d'autant plus que MM. Hébert et Bruchési occupent à Québec des postes de confiance.

Mlle Choquette a fait preuve de beaucoup de finesse et d'ironie en questionnant ces pontifes qui nous rendent au moins

la vie amusante. Pour cela, je lui en saurai gré pendant longtemps. La vie est si courte. A ce point de vue-là et à ce point de vue-là seulement, le volume vaut son prix d'or. Je croyais que les derniers pontifes étaient disparus il y a vingt ans avec l'école du Nigog et celle non moins comique de l'Ecole Littéraire. Je m'aperçois que les pontifes vivront aussi vieux que la bêtise humaine, ce qui n'est pas peu dire. Rideau. Et dérideau-nous!

Il faudrait aussi placer, dans cette enquête, à un étage supérieur, les écrivains dilettantes, un peu désabusés, éclatants d'esprit, de culture, qui ne se gobent pas ceux-là, mais qui gardent le léger défaut peut-être de ne pas assez gober les autres. Je range parmi ces honorables, MM. Louis Francoeur, Rex Desmarchais, René Garneau, Gérard Morisset, Raymond Douville, Olivier Maurault (oui, oui, Monseigneur!) et deux ou trois autres dont les noms m'échappent, précisément parce que le public les connaît trop.

Rien de plus amusant que de cueillir sur les lèvres de ces dilettantes les fruits déjà mûrs d'une jeunesse passionnée. "La chair est triste, hélas! et j'ai lu tous les livres". Ces esprits cultivés n'ont pas foi dans une littérature canadienne, ce en quoi, je ne les blâme pas trop. On pourrait se demander s'ils ont foi en leur propre force. J'en doute. Ils sont les premiers du reste à en douter. "Que sais-je?" On voit qu'ils ont devoré Montaigne à un âge où il ferait mieux de lire "L'Imitation de Jésus-Christ". Un scepticisme les ronge éfroablement. Ils ont mangé, sucé et resucé, le vieil Anatole, le rance Renan. Tous ne mourraient pas, mais tous étaient frappés.

Il faut savoir ce que ces gens-là pensent des littératures françaises et canadiennes et surtout des auteurs étrangers. C'est toutes délices. Faites comme moi, alors: lisez "Confidences d'écrivains canadiens-français". Vous serez ravis, si vous n'êtes point scandalisés.

Puis, viennent les écrivains qui prennent parti, qui ont foi dans une école littéraire ou philosophique. Je ne suis pas prêt à dire qu'ils se montrent plus sérieux que les autres. J'affirme qu'ils veulent vivre leur vie littéraire et qu'ils ne désespèrent pas d'un art, lequel peut naître demain. Aussi, j'aime à entendre se confesser tout haut des hommes tels que Desrochers, Barbeau, Clément Marchand, Mlle Daveluy, Pierre Daviault, Léopold Houle, François Gaudet, Damase Potvin, l'abbé Tessier, Léo-Paul Desrosiers et peut-être deux autres (pas plus, par exemple) que la chronique ne veut pas nommer.

N'oublions pas non plus MM. Jean-Charles Harvey et Albert Pelletier qui se prononcent carrément contre toute influence littéraire canadienne et qui affirment que personne chez nous n'a laissé de traces profondes. C'est regrettable. M. Harvey a pourtant créé des pages qui trouvent déjà pre-neurs et imitateurs. Même remarque pour M. Pelletier qui a écrit sur la littérature canadienne (au sujet entre autres)

(Suite en page 4)
— On n'aime plus lorsque les sacrifices coûtent; on aime peu lorsqu'on s'aperçoit qu'on en fait.

LE BUDGET DE LA PROVINCE

Suite du discours prononcé par le chef parlementaire de l'Opposition libérale à l'Assemblée législative, l'Hon. T. D. Bouchard. (Voir le numéro du 10 mars dernier).

Les revenus ordinaires totaux pour 1933-1934 avaient été de \$28,282,503.53. En 1934-35 ils étaient portés à \$31,984,885.31 établissant une augmentation de \$3,702,381.78. En 1935-36 ils s'élevaient à \$38,666,299.27 réalisant une augmentation de \$10,383,795.74 sur les revenus de 1933-34. C'est donc la reprise des affaires qui a été la cause directe de l'amélioration du revenu provincial.

Ce n'est pas la sage administration de l'Union Nationale, comme le prétend le gouvernement, qui a été la cause de l'augmentation de nos recettes. Le phénomène de l'accroissement du revenu s'est produit partout dans le pays et comme la province de Québec a été la seule à jouir du privilège d'être gratifiée d'un gouvernement d'Union Nationale il faut en conclure que ce n'est pas lui qui a fait lever le soleil de l'amélioration de nos recettes publiques.

LE REVENU FÉDÉRAL

Voyons ce qui s'est produit dans les recettes du gouvernement fédéral pendant les cinq dernières années. S'il y a eu amélioration ce ne sera certes pas dû au fait qu'en l'an de grâce 1936, notre province s'est donnée un nouveau gouvernement.

Pour la dernière période quinquennale le gouvernement fédéral a perçu les montants annuels suivants:

| | |
|------|----------------|
| 1934 | \$271,851,550. |
| 1935 | 304,443,729. |
| 1936 | 317,311,809. |
| 1937 | 386,550,869. |
| 1938 | 448,651,061. |

Il y a donc eu une amélioration de tout près de 70% dans les revenus fédéraux dans les derniers cinq ans. C'est la même chose dans notre province.

Si l'on examine les rapports des autres provinces on constate aussi une amélioration à peu près aussi prononcée que celle constatée au trésor provincial.

UNE RICHE SUCCESSION

Pour que notre nouveau gouvernement ait pu retirer en revenus ordinaires, en 1939, \$60,000,000.00 alors que l'ancien n'en retirait en 1934 que \$28,282,503.53, soit plus que 100% d'augmentation dans la période de cinq ans, il fallait que l'héritage qui lui a été remis en 1936 ne fût pas un héritage ruiné comme on l'a prétendu chez nos adversaires au cours des élections et comme voudraient encore le faire croire ceux qui n'ont eu qu'à chausser les bottes des anciens ministres pour marcher dans l'opulence administrative. Dans quel abîme ne serions-nous pas si la crise était revenue pour diminuer nos recettes de \$30,000,000 et ne laisser aux nouveaux élus que les maigres \$28,000,000 de 1933-34?

En face de cette amélioration du revenu provincial sans changement aucun dans notre système de taxes il faut admettre que l'ensemble de nos lois financières et administratives n'étaient pas telles qu'on a voulu les décrire au cours des dernières élections provinciales et que le nouveau gouvernement a été trop heureux de les utiliser pour prélever les plus forts revenus qui ont jamais été perçus dans notre province. Il est à regretter que ce riche héritage qui a été légué au nouveau gouvernement n'ait pas été administré avec la sagesse et la prudence qui s'imposaient dans notre province.

L'AUGMENTATION DE LA DETTE

Alors que nos revenus ont augmenté de la façon prodigieuse que j'ai signalée on trouve une augmentation parallèle de la dette publique. C'est un non-sens administratif. Il est évident que dans un moment de dépression financière et industrielle comme nous en avons connu un de 1932 à 1936 on peut s'attendre à un accroissement de la dette publique. Les revenus diminuent et les charges augmentent en raison de la misère qui sévit chez le peuple; l'équilibre financier est détruit et il faut escompter le futur pour faire face aux dépenses accrues; escompter le futur c'est chez un corps public emprunter à long terme pour payer les dépenses occasionnées par les besoins du moment. Tous les gouvernements ont dû le faire pendant la crise mais la crise n'est plus et l'accroissement du revenu devrait être employé non à des dépenses exorbitantes mais à payer les dépenses courantes et ces dépenses devraient être réduites au strict nécessaire pour que les corps publics ne continuent pas plus longtemps à obérer l'avenir de charges qu'il ne pourra pas déceint porter sans faire souffrir les générations qui nous suivront.

QUELLE EST NOTRE DETTE TOTALE?

Il est assez difficile d'établir la dette totale actuelle de la province. Comme je l'ai expliqué au début de mes remarques j'ai essayé d'obtenir des renseignements du gouvernement pour trouver la dette flottante au 31 décembre 1938 mais on ne m'a pas encore répondu. Tout ce que j'ai pu obtenir c'est l'information à l'effet que la dette consolidée aurait été à cette date du montant de \$255,000,000.

Au 30 juin 1936 la dette nette consolidée sans inclure la balance due sur les débetures garanties par la Banque Canadienne Nationale se chiffrait à \$117,651,747.94 et la dette flottante, tel qu'il appert au rapport de l'auditeur provincial à \$45,636,596.37, soit une dette totale nette de \$163,288,343.31.

Quelle est notre dette totale à l'heure actuelle? La réponse n'est pas plus facile à donner que celle qu'il faudrait faire à la question: "Y a-t-il quelqu'un qui le sait dans la province?"

On nous avait promis de nous donner, si le gouvernement changeait une comptabilité qui nous renseignerait instantanément et exactement sur des questions de cette nature. Nous posons depuis des semaines des questions sur l'ordre du jour pour nous renseigner sur ces matières. Les règlements nous autorisent à le faire mais le gouvernement "garde de Conrad le silence prudent" et nous sommes de moins en moins instruits sur l'usage que le gouvernement fait de nos deniers publics.

Nous savons que la dette consolidée est de \$255,000,000, que le gouvernement s'est fait autoriser l'an dernier à emprunter \$50,000,000 pour la voirie et cette année \$8,000,000 pour le prêt agricole ce qui revient à dire que quand le gouvernement aura effectué ces deux emprunts de \$58,000,000 la dette consolidée sera portée à \$313,000,000.

Et ce montant ne comprendra pas la dette flottante qu'on nous cache en ce moment. Des gens qui ont reçu des informations officielles ont laissé échapper de leurs lèvres qu'on leur avait demandé de tenir closes que le gouvernement devra, pour faire face à la situation, emprunter une soixantaine de millions d'ici au 30 juin prochain. Réduisons cette dette flottante à 40,000,000 et laissons de côté le cinquante millions de la voirie et le huit millions du prêt agricole et nous aurons encore une dette totale de \$295,000,000, ce qui constitue un accroissement de cent trente et un millions sur la dette totale du 30 juin 1936. Un accroissement de dette de \$131,000,000 durant la courte période de 3 années d'administration du régime de l'économie, du gouvernement qui, suivant les promesses souvent répétées du premier ministre et du trésorier, devait vivre dans les limites de ses revenus, c'est un exemple frappant de l'échec qui attend toujours la vantardise jointe à l'inexpérience et à l'incompétence.

UNE ERREUR CHÈREMENT PAYÉE

Cent trente et un millions d'accroissement de dette en 3 ans c'est la preuve que j'étais encore en deca de la vérité quand il y a déjà 2 ans je déclarais que le gouvernement actuel administrerait la province en accumulant un déficit hebdomadaire d'un million de dollars. Les citoyens de la province de Québec qui seront appelés tôt ou tard à solder cette note colossale admettront qu'ils payent chèrement l'erreur que la majorité a commise en croyant aux élucubrations de ceux qui devaient tout régénérer dans l'administration provinciale et qui, en créant des abus de pouvoir encore pires que ceux qu'ils dénonçaient injustement, ont mis nos finances sur le chemin de la déchéance certaine si on ne met pas au plus tôt un terme au gaspillage effréné de nos deniers publics.

Et ce qu'il y a de triste à constater c'est que cet accroissement formidable de dette s'est produit au cours de trois années pendant lesquelles le gouvernement a eu un revenu annuel moyen de \$20,000,000 plus élevé que celui des trois dernières années d'administration de l'ancien gouvernement.

CE QUI AURAIT DÛ ÊTRE FAIT AVEC L'AUGMENTATION

Le gouvernement a donc eu un surplus de revenus de soixante millions pendant la période qu'il a été au pouvoir. Ce montant était beaucoup plus que suffisant, s'il eut été sagement administré, pour payer les pensions de vieillesse, les pensions des aveugles et celles des mères nécessiteuses.

Relativement au paiement de ces dernières pensions le gouvernement aurait pu faire honneur à ses promesses et non pas se trouver dans la nécessité de confisquer aux dépens d'une classe pauvre et éminemment digne de pitié plusieurs millions de dollars qu'il avait promis de payer dès les premiers jours de la sanction de la loi. On a attendu presque deux longues années avant de commencer à soulager la misère qui se trouvait dans les foyers des mères nécessiteuses et si l'opposition n'eut pas hautement réclamé pour elles, et en chambre et sur les tréteaux publics, au cours des dernières élections partielles, la loi des pensions aux mères nécessiteuses serait encore lettre morte dans nos statuts. Cette loi a été sanctionnée en avril 1937 et on n'a commencé à payer des pensions qu'en janvier 1939. Le gouvernement au lieu de fixer comme date de départ des pensions le mois d'avril 1937 l'a retardé au 15 décembre 1938 confisquant par là une somme d'environ cinq millions qui revenait de droit aux mères nécessiteuses de la province. C'est ce qui démontre, pour employer des termes chers au premier ministre, la célérité avec laquelle le gouvernement fait honneur à ses engagements envers les déshérités de la fortune.

Le tiers seulement de l'accroissement des revenus ordinaires aurait été suffisant pour payer largement les nouvelles pensions. En effet une somme de six millions suffira à les payer pendant le prochain exercice. Je note en passant que le montant global pour effectuer le paiement de ces pensions n'est porté qu'à \$4,703,100 dans le budget mais cet estimé sera certainement insuffisant car la dépense pour les seules pensions de vieillesse pour l'exercice 1937-38 a été de \$2,835,559.85 tel qu'il appert à la page 271 du rapport de l'auditeur 1938 alors qu'on ne demande cette année que \$2,600,000 pour ce service. Le nombre des pensionnés augmente encore d'un millier par année et il ne saurait y avoir de diminution dans



"La forme la plus pure sous laquelle le tabac peut être fumé."

CIGARETTES SWEET CAPORAL

la dépense totale d'ici quelques années.

En défalquant cette somme de six millions des vingt millions d'accroissement de revenus il restait encore suffisamment de ressources pour faire face aux dépenses occasionnées par les deux prêts agricoles et pour réduire certaines taxes devenues exorbitantes avec des recettes de cette nature. Un grand nombre de taxes frappant les individus et les corporations publiques devaient être abolies dès l'accession au pouvoir du parti de l'Union Nationale. Au lieu de remplir cette promesse, ce qui aurait été facile avec un accroissement de revenus comme je viens d'en signaler un et une administration dépourvue d'extravagance, le gouvernement a préféré, pour satisfaire sa mégalomanie et les appétits de ses favoris, adopter une politique de gaspillage comme on en n'a jamais connue dans notre province.

C'est ce qui a fait qu'avec des revenus toujours de plus en plus grandissants on voit notre dette publique s'accroître d'une façon alarmante et avec elle naturellement les dépenses publiques du chef des intérêts et des amortissements.

EFFET DE L'ACCROISSEMENT DE LA DETTE

J'ai voulu, en faisant des comparaisons avec les budgets de 1936-37, le dernier budget préparé par l'ancien gouvernement et voté tel quel par le nouveau gouvernement, et celui de 1939-40 que nous sommes à considérer, établir l'effet de l'accroissement de la dette sur les dépenses publiques et en faisant cette comparaison non seulement nous trouvons cet effet pernicieux mais nous établissons une preuve certaine de l'augmentation de la dette totale et nous pouvons arriver à une évaluation approximative de cette augmentation par la relativité de la dette et des intérêts à payer.

(La suite au prochain numéro)

AUJOURD'HUI

Lire en page trois l'article de Valdombre sur les "Ecrivains et pontifes de chez nous". Tous ceux qui souffrent de palpitations de coeur feront bien de s'abstenir de cette nourriture violente et dangereuse. C'est le temps du carême.

RADIO

A LA GLOIRE DES PAYSANS

LES "BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT"

On sait que depuis octobre 1938, le poste CBF émet deux fois par semaine le fameux Radio-Roman de notre directeur Valdombre, programme intitulé les "Belles Histoires des pays d'en haut".

La première de ces "Histoires" est celle du "Déserteur", la triste aventure du paysan Isidore Dubras qui abandonne sa terre des pays d'en haut, comté de Labelle pour aller vivre à Montréal. Plusieurs événements comiques et tragiques sont venus bousculer l'existence de ces paysans.

On jugera tout de suite que Dubras a commis une faute irréparable en quittant la vieille terre où il travaillait dur, c'est vrai, mais où il trouvait la paix, la grande liberté et la source de toute sagesse.

Cette histoire tragique continue. Elle devient de plus en plus angoissante. La fin est proche.

On sait avec quelle vigueur Valdombre sait peindre les tableaux de la vie champêtre et avec quelle vigueur et avec quelle connaissance de la langue du terroir il sait dépeindre nos paysans. C'est là un

programme fort goûté dans nos campagnes et qui s'adresse particulièrement à notre chère paysannerie. Gloire aux payeurs! C'est là le rêve d'un écrivain qui les connaît et les aime.

Jusqu'à présent, le poste CBF émettait ce programme à 10 h. 45 du soir le lundi et le vendredi de chaque semaine. Afin de se rendre au désir de milliers de radiophiles de la campagne, les "Belles histoires des pays d'en haut" passeront désormais le jeudi et le samedi soir de chaque semaine à 7 h. 30.

Que l'on en prenne bien note. LES BELLES HISTOIRES DES PAYS D'EN HAUT au poste CBF à 7 h. 30 le jeudi et le samedi soir.

Voilà du théâtre sain et du théâtre réaliste!

ECRIVAINS ET PONTIFES DE CHEZ NOUS (Suite de la page 3)

eu prise sur lui, ses critiques à lui, au moins influencent quelques jeunes.

Harvey et Pelletier ont livré très peu d'eux-mêmes. En tout cas, leurs réponses sont les plus brèves de tout le volume. C'est tranchant, ce qui n'implique nullement qu'ils aient répondu aux questions posées.

Parmi les artistes purs (c'est une façon de parler) qui placent au-dessus de tout le plaisir de la lecture et le bonheur d'écrire, mettons sur le même pavoi Harry Bernard, Edouard Hains, François Hertel, Jovette Bernier, Berthe Guertin, Eva Sénécal, Roger Brien, Emile Coderre, Jeanne Duguay, Michelle Le Normand, Moïsette Olier et cette pétillante, et cette ragoûtante Odette Oliny qui va jusqu'à admirer Asselin et "Valdombre à la brutale franchise..." C'est dommage qu'un pamphlétaire passe toujours pour brutal. Moi, une brute! Voyons! C'est mal me connaître! C'est un mot qui vous coûtera cher, mallemoiselle Odette!

Il serait difficile de tirer une conclusion et de prétendre que tel ou tel écrivain a dit la vérité, qu'il a glissé là un mensonge et qu'ailleurs il se paye la tête de son lecteur. Je crois que tous ont répondu avec plaisir, avec franchise (moins les pontifes) et qu'ils ont rendu ainsi un service immense à la communauté.

Voilà certes un livre que je recommande. Mlle Choquette s'est donné beaucoup de mal pour nous offrir un ouvrage de luxe à tous les points de vue. Je n'y vois qu'une faute, et assez grave, dans la composition de ce genre de livre. Elle aurait dû faire imprimer dans le même caractère, soit italique, soit romain, les réponses des écrivains interviewés. Telles que présentées, elles sont tantôt en italiques, tantôt en romain, ce qui invite à une confusion inévitable. Les livres de Frédéric Lefèvre se trouvent pourtant dans la bibliothèque de Mlle Choquette. Elle les a certainement lus. Alors?

Je termine. Je remarque avec plaisir que tous les écrivains de ma génération lisent couramment Léon Bloy. C'est un miracle au pays de Québec. Il y a dix ans, la même enquête nous aurait appris que seuls peut-être Barbeau et moi-même, avions lu et lisons Léon Bloy. Que tous ceux qui connaissent le Médiant Ingrat depuis vingt ans, se lèvent. Vous verrez.

VALDOMBRE (1) "Confidences d'écrivains canadiens-français," Aux Editions du Bien Public, Trois-Rivières. Prix: Un dollar. Un vrai cadeau. (2) Les italiques sont de nous.

Entre la poire et... les fromages (Suite de la page 2) Mais Grandet n'est qu'un petit personnage de Balzac tandis que Duplessis...

La semaine dernière à l'Assemblée législative on a réveillé l'histoire d'un certain shérif de Saint-Jérôme, le trop fameux Skully. Le premier-ministre ne semblait pas aimer à "s'coller" à Barrette.

Le jour où nos députés ministériels commenceront à parler sérieusement, il se peut que

l'on puisse voir clair dans nos affaires publiques. Mais si on attend après un Béique, un Duguay, un Boiteau, un Tardif on risque fort de crever de faim.

Le "Journal du Colon", de ce bon Zozeph Bégin, marche toujours. Au fait, combien coûte à la province cette farce monumentale créée à la louange du ministre et de certains hauts fonctionnaires? On commence tout de même à en avoir assez.

Dans un récent numéro de ce Journal comique on enseignait aux colons comment décorer l'intérieur de leur maison. Peut-on se moquer d'une façon plus cynique des malheureux colons? Je vous demande si un seul défricheur dans la misère qui l'entoure et lorsqu'il n'a rien à manger peut songer à décorer son intérieur?

Le premier-ministre n'aime pas qu'on épêche son budget. Il a appliqué le bâillon. C'est mieux ainsi quand on veut éviter les révolutions.

M. le ministre du Travail travaille trop fort du cerveau. Ce volcan qui est sa tête et demain vous le verrez victime de son devoir. Pauvre William!

Il fut un temps, lorsque Camilien menait les forces de l'opposition à Québec, il fut un temps où le gros William aimait beaucoup moins Maurice qu'il l'aime aujourd'hui. Il faut dire que Maurice a la mémoire courte quand cette mémoire peut lui servir. Et William sera toujours un serviteur exemplaire.

Les dépenses de voyages de certains ministres serviraient à nourrir cent familles de colons pendant un an. Il faut y songer, braves gens! Augmentons le salaire des ministres et augmentons les dépenses de voyages. C'est la bonne manière d'aller plus vite chez le yable.

L'autre jour, le député qui rappelait le Goglu et le Chauveau comme des journaux pourris. Ça dû faire plaisir au premier-ministre puisque c'est le bel Adrien qui rédigeait ces feuilles ignobles. Et aujourd'hui le même Adrien couve à l'illustration. Duplessis s'accorde de tout cela. Drôle de personnage!

Quand viendra le printemps on nettoiera les écuries d'Angias.

Le Devoir annonce toujours les gins, les scotchis, les bières. Il est fidèle à l'Eglise, notre bon journal. Il se moque un peu des évêques, il foule aux pieds leurs mandements. A part de ça, il est correct. Il est catholique all right. Malheureux Pharisien! attendez la fin.

Le Convive distrait

EN AVANT ! journal paraissant tous les vendredis, est publié et imprimé par l'imprimerie Yamaska, aux numéros 67-69 rue Mondor, Saint-Hyacinthe, Québec.

PRIX DE L'ABONNEMENT Dans les villes de 15,000 âmes ou plus: \$1.50 par année. Aux Etats-Unis: \$1.50 — Partout ailleurs au Canada: \$1.00 AU NUMERO: 5 Cents